

**Bulletin bimestriel d'information  
de l'Association de Parents  
pour la Protection des Enfants  
sur les Routes  
APPER Wallonie**

Rue Jean Vercheval 40  
4040 Herstal

*Ne paraît pas en juillet et août*

Editeur responsable:  
Caroline Vimond Rue St-Lambert 36 4040 Herstal

**P 201 185  
N° 174  
MARS 2013**

## COTISATION 2013. AIDEZ-NOUS A AIDER!

En début de chaque année, nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre affiliation à notre association en versant le montant de 5€ (cotisation individuelle) ou de 12€ (cotisation groupe, école...).

Même si votre affiliation n'a pas eu lieu au premier trimestre de l'an passé, pouvons-nous vous demander de répondre à notre sollicitation dès maintenant, ce qui nous permettra d'entamer 2013 avec sérénité et évitera des rappels qui coûtent cher à l'association. Nous avons le plaisir de confirmer notre partenariat avec les magasins "POINT CARRE", que nous remercions très vivement. Vous trouverez toutes les informations concernant l'affiliation à l'APPER-Wallonie en page 2.

**Si nous pouvons poursuivre nos actions éducatives, c'est grâce à vos cotisations.**

**Vous aurez donc compris que, sans vos cotisations, pour lesquelles d'avance nous vous remercions, rien ne serait possible!**

## Convocation des membres effectifs à l'Assemblée Générale Statutaire

*Les membres effectifs de l'APPER-Wallonie a.s.b.l. en règle de cotisation (année 2013) sont invités à assister à l'Assemblée Générale Statutaire qui aura lieu le samedi 27 avril à 10h00 précises au "Post Hotel", Rue Hurbise 160 à Herstal.*

Tous les membres effectifs sont attendus à cette réunion. Les conjoints seront également les bienvenus, toutefois s'ils ne sont pas membres effectifs, ils peuvent assister à la réunion mais ne peuvent pas prendre part aux débats et aux votes.

### Accès

- Autoroute A3 (BXL-Aix) sortie 34 Hermée-Hauts-Sarts
- Au rond-point, prendre la sortie Herstal, puis la première rue à votre droite.

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture pour approbation du rapport de la séance précédente.
2. Présentation pour approbation par l'Assemblée Générale des comptes de l'année 2012.
3. Rapport d'activités du Président et des différents responsables, Monsieur Bailly – démissionnaire au 31 décembre 2012 – faisant fonction de Président dans l'attente de son successeur qui sera désigné par le Conseil d'Administration.
4. Décharge aux administrateurs sortants et rééligibles: Messieurs Bailly et Dandois.
5. **Elections statutaires:** chaque membre en possession de sa carte de membre 2013 peut présenter sa candidature d'administrateur à adresser au Président, Monsieur Joseph Bailly, Rue d'Heur 41 à 4340 Awans, 4 jours minimum avant l'Assemblée Générale.

*Nous faisons appel auprès des membres qui souhaiteraient collaborer plus activement à l'a.s.b.l. afin qu'ils n'hésitent pas à présenter leur candidature d'administrateur. Malgré de nombreux appels, nous attendons toujours une bonne volonté qui accepterait de représenter l'APPER en Province de Namur.*

6. Projets en cours et projets 2013-2014 subsidiés par le Ministère Wallon des Travaux Publics: affiches, films, concours...
7. Fixation du montant de la cotisation 2013-2014
8. Divers
9. Election du nouveau président

*Après l'Assemblée Générale, nous vous suggérons de dîner ensemble (sans obligation), c'est l'occasion d'une rencontre conviviale.*

## Devenez membre de l'APPER ou renouvelez votre affiliation!

Il suffit de verser le montant de 5€ (cotisation individuelle) ou 12€ (cotisation de groupes, écoles) au compte **BE70 0000 8944 6225** de l'APPER, rue Jean Vercheval 40 à 4040 Herstal en indiquant vos coordonnées complètes et en mentionnant AFFILIATION en communication.

Rappelons que les magasins "POINT CARRE" que nous remercions très vivement, offrent avec chaque carte de membre un bon de réduction de 15€ (3 fois la cotisation), ce qui représente une ristourne de 20% sur des achats d'un montant de 75€.

Pour connaître les points de vente: [www.pointcarre.eu](http://www.pointcarre.eu)

Il y a un magasin POINT CARRE à:  
Andenne – Anderlus – Arlon – Ath – Barchon –  
Beaufays – Chimay – Ciney – Engis – Beggen(GDL) –  
Drogenbos – Florenville – Froyennes – Gembloux –  
Huy Ben Ahin – Jambes – Koksijde – Loverval –  
Marche en Famenne – Neupré – Peruwelz – Recogne  
Libramont – Virton – Waremme

## Ceux qui nous aident et que nous remercions vivement

L'Ecole Saint-Martin à Assesse (5330) qui, pour la deuxième année consécutive, nous octroie généreusement 1 euro par enfant pour les leçons données et non 50 cents, somme jugée dérisoire compte tenu de nos charges.



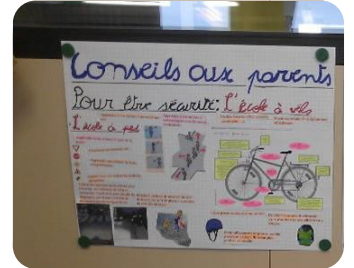
## EXPOSITION DANS NOTRE ECOLE

Suite à notre visite de la piste d'éducation routière en début d'année, nous avons réalisé une charte ainsi qu'une exposition sur les dangers que peuvent rencontrer les différents usagers de la route.

En classe, nous avons bénéficié d'animations réalisées par une dame de l'Apper (*Mme Sonia Ponthier*) et nous avons effectué des recherches afin de pouvoir rédiger cette charte. Une fois celle-ci rédigée, nous avons réalisé des panneaux sur les différentes catégories d'usagers (les piétons, les cyclistes, la voiture, le roller) ainsi que sur les panneaux routiers.

Nous avons également réservé une partie pour les conseils à donner aux parents, car nous trouvons que, bien souvent, ils ne respectent pas les règles de sécurité et celles du code de la route.

Ensuite, nous avons présenté notre travail aux autres classes et aux parents lors d'une visite de l'exposition pour laquelle nous nous étions glissés dans le costume de guide.



Les élèves de 5<sup>ème</sup> - 6<sup>ème</sup> de l'école communale de Burenville.

## soutenez nos actions!



Pour tenter de modifier le comportement des conducteurs, nous éditons un autocollant (10cmx10cm) "Dégageons les entrées d'écoles". Cet autocollant est accompagné d'un dépliant (**sans publicité**) sur lequel figurent les quelques règles de prudence qui, respectées, diminuent considérablement les risques d'accidents. Les écoles, les administrations communales ... qui souhaitent recevoir ces autocollants et dépliants sont invitées à nous retourner le bon de commande ci-dessous (prix modifiés de 0,01€) :

Prix par quantité de 50 minimum à 125:	0,20€
Plus de 125:	0,18€

Commande d'autocollants "Dégageons les entrées d'écoles"  
A renvoyer à l'APPER, 40 rue Jean-Vercheval à 4040 HERSTAL  
Nom (école ou demandeur): \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ (indispensable!)

Commande de \_\_\_ autocollants et dépliants x 0,20€ = \_\_\_ €  
Commande de \_\_\_ autocollants et dépliants x 0,18€ = \_\_\_ €

A verser au compte n° BE70 0000 8944 6225  
de l'APPER, Rue Jean Vercheval 40 à 4040 HERSTAL, en indiquant  
les coordonnées complètes de l'école ou du demandeur

Voici un article qui nous a été envoyé par une classe de l'école communale de Burenville à Glain.

- Ton école bouge pour la sécurité routière?
- Envoie-nous articles, photos ou dessins, nous les publierons avec plaisir dans l'APPER-Info!
- N'oublie pas de préciser ton nom et ton adresse lorsque tu nous écriras!



*Avec le retour des beaux jours, revient aussi le printemps de la mobilité.*

*Afin de réduire le nombre de véhicules aux alentours des écoles, l'année passée, le SPW (Service Public de Wallonie) et le Ministre Henry ont proposé aux écoles de participer à un projet nommé: "Le printemps de la mobilité"*

*Il s'agissait pour les écoles de prévoir une série d'activités afin de sensibiliser les enfants à la mobilité douce, de les former à venir à l'école à pied ou à vélo.*

*Dans la commune de Jalhay, le projet de l'école de Sart a été retenu. Il fut nommé:*

### L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS

Grâce aux fonds débloqués par le Ministre, des aménagements ont été réalisés par le service des travaux: tracer un nouveau passage pour piétons, nettoyer les chemins utilisés par les enfants, installer trois panneaux "Dépose minute" en périphérie de l'école.

Pour les parents, il s'agissait d'y déposer leurs enfants qui terminaient leur route à pied sous la surveillance d'adultes, enseignants ou volontaires habilités. (Avis aux bonnes volontés). Il s'agit évidemment de respecter les conseils donnés par l'enseignante de l'APPER et de mettre en pratique les leçons de sécurité routière.

La directrice m'a confié avoir constaté que les enfants arrivaient à l'école moins stressés, plus calmes: c'est déjà un très bon point.



Et en plus ils prennent l'air! Fini les embouteillages dans le parking à l'entrée de l'école!!

Il serait évidemment très intéressant de pouvoir pérenniser ce beau projet. Il est également prévu de l'étendre aux deux autres écoles de l'entité, à savoir: Tiège et Solwaster.

Donc, espérons qu'en ce futur mois de mai les enfants aient, une fois encore, leur **école au bout des pieds**.

Gageons aussi que cet article puisse donner des idées à d'autres écoles en recherche de projets à appliquer pour plus de sécurité.

*M-C Grilli, enseignante Apper*

## Votre assurance Locataire en 34 secondes seulement !

## Une assurance incendie spécialement pour les locataires

Nulle part ailleurs que chez Ethias vous ne pourrez souscrire une assurance locataire aussi rapidement. Pour **une prime modique**, votre responsabilité pour les dégâts causés au bâtiment (en cas d'incendie, de problèmes liés à l'eau ou d'autres catastrophes) est **couverte de façon illimitée**. En plus, vous pouvez choisir librement vos **garanties optionnelles**.

**MAINTENANT  
2 MOIS\*  
GRATUITS !**

**Assuré(e) en 34 secondes seulement ?**

Surfez vite sur [www.ethias.be/assurancelocataire](http://www.ethias.be/assurancelocataire) et souscrivez directement votre contrat on-line.

Ethias S.A., rue des Croisiers 24, 4000 Liège, RPM Liège - TVA : BE 0404.484.654 - IBAN : BE72 0910 0078 4416 - BIC : GKCCBEBB  
Éditeur responsable : David Tormel, rue des Croisiers, 24 4000 Liège

\*Avantage de '2 mois gratuits' valable sur l'ensemble des garanties habitation. Offre valable la première année pour tout nouveau contrat demandé par internet et finalisé à distance par courrier. Les contrats qui ne peuvent être demandés en ligne (bâtements hors normes, ...) sont exclus de cette offre.

**ethias**  
Les efficacisseurs

## jeu-concours

Si tu as entre 7 et 15 ans, envoie-nous le bulletin de participation ci-dessous après avoir complété la grille. Nous tirerons 8 bonnes réponses au sort. La liste des gagnants qui seront récompensés sera publiée dans "Apper-Info" de juin. Pour être valable, le bulletin de participation doit être complété sans rature (conseil: faire un brouillon ou une photocopie) et nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai 2013 à notre adresse: APPER – Rue Jean Vercheval 40 – 4040 Herstal.

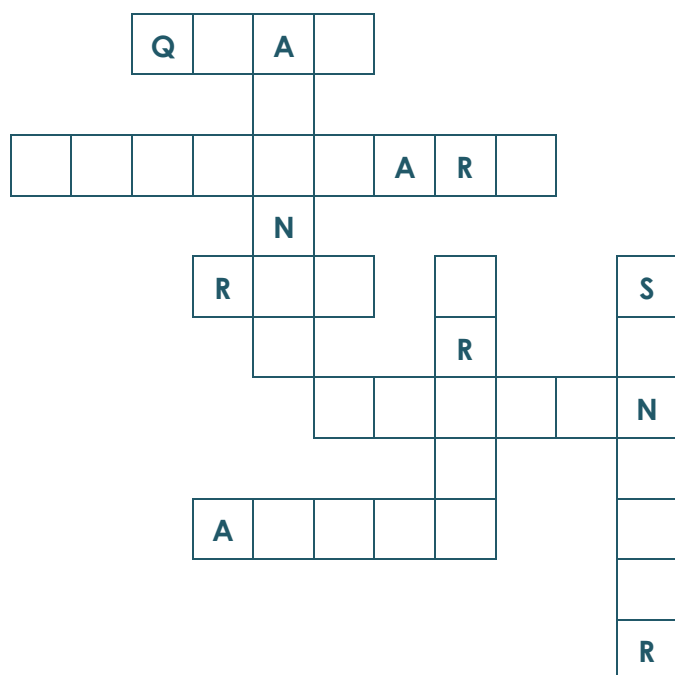
Nous remercions les enseignants qui proposent à leurs élèves de participer à nos concours de ne pas procéder aux corrections, ce qui défavoriserait ceux qui ont trouvé sans aide les bonnes réponses.  
Les photocopies sont admises, ainsi que les envois groupés, afin de diminuer vos frais de port.

BONNE CHANCE A TOUS!

La liste des gagnants des concours n° 173 & n° 174 paraîtra dans notre prochain numéro.

### BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS APPER-INFO N°174

COMPLETE LA GRILLE, SACHANT QUE TOUS SONT DES VOIES DE CIRCULATION



*Astuce:  
Les lettres indiquées  
Q-A-R-N-S ne figurent  
pas ailleurs dans  
la grille!*

A compléter en caractères d'imprimerie

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Elève de \_\_\_\_\_<sup>ème</sup> année de l'école: \_\_\_\_\_